

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 avril 2019

N° 2019-41B

Référence écrite délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	10
Qui ont pris part à la délibération :	6
	Dont 0 procurations
Votes pour :	6
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	29 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 4 avril, à 15h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (6)** : BEYRIE Maryse, CARRERE Philippe, DUBERNARD Alain, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël, MIR Jean-Henri

**Titulaires absents (4)** : CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, MOUINI Jean, G ROTGE

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président informe le Bureau Communautaire de l'avancée des travaux de rénovation et d'aménagement du Château Ségure.

L'achèvement des travaux est prévu courant du mois de mai 2019.

Il expose les équipements nécessaires à l'aménagement du château.

La consultation concernerait l'acquisition :

- de mobilier : bureaux sur les niveaux R+1, R+2 et R+3, salle de réunion du RDC et réfectoire,
- et d'un système vidéo et informatique.

Monsieur le Président précise que la procédure utilisée sera la procédure adaptée (article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Monsieur le Président rappelle que l'aide du CD65 a été sollicitée sur cette opération au titre du FAR 2019.

Il demande l'autorisation d'engager la consultation correspondante et invite le bureau communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau communautaire :

- autorise Monsieur le Président à lancer la consultation pour l'acquisition des équipements nécessaires à l'aménagement du château ;

**OBJET** : Autorisation de consultation pour l'équipement du Château Ségure

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 065-246500573-20190404-2019\_41B-DE

- mandate pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU